

UNIDROIT 1993
Etude LXX - Doc. 45
(Original: anglais)

U n i d r o i t

INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

COMITE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX
SUR LA PROTECTION INTERNATIONALE DES BIENS CULTURELS

OBSERVATIONS DES DELEGATIONS GOUVERNEMENTALES
SUR L'AVANT-PROJET DE CONVENTION D'UNIDROIT
SUR LES BIENS CULTURELS VOLES OU ILLICITEMENT EXPORTES

(Inde)

Rome, septembre 1993

INDE

Article premier

Il s'applique aux demandes à caractère international de restitution de biens culturels volés ayant quitté le territoire d'un Etat. Les termes "en violation de son droit" impliquent que cet article ne s'appliquerait pas aux biens qui ont quitté le territoire d'un Etat à un moment où aucune législation ne limitait une telle exportation. L'article devrait également couvrir les biens culturels exportés avant l'adoption de telles législations.

Article 2

Cet article concerne la définition des biens culturels. L'on pourrait adopter la Variante II, mais il conviendrait d'ajouter les points suivants au début de la disposition:

"Tout manuscrit, registre ou autre document revêtant une importance scientifique, historique, littéraire ou esthétique et qui a plus de 75 ans d'âge."

"Trésor artistique" signifie toute oeuvre d'art faite par l'homme mais qui n'est pas une antiquité. Le Gouvernement indien a déclaré au Journal Officiel qu'il s'agit d'un trésor artistique eu égard à son importance artistique ou esthétique, mais aucune déclaration dans ce sens n'est faite du vivant de l'auteur de l'oeuvre d'art. Le Gouvernement indien a déclaré que des peintures (y compris des dessins, des esquisses, des diagrammes, etc.) et des objets d'art plastique de Rabindranath Tagore, Amrita Sher-Gil, Jamini Roy et Nandalal Bose sont des "trésors artistiques" (Notification 1er décembre 1976). Les oeuvres suivantes ont également été déclarées "trésors artistiques" par des notifications spéciales: des peintures de Ravi Varma, Gaganendra Nath Tagore, Abanindra Nath Tagore, Sailoz Mukherjee, N. Roerich (10 août 1979). Des bijoux appartenant au HEH Nizam Jewellery Trust ont également été déclarés tels les 8 novembre 1982 et 9 mai 1984 pour 7 objets, et 19 autres les 24 octobre 1986 et 24 juillet 1987. En cas de doute sur la question de savoir si un bien est une antiquité ou un trésor artistique, la décision finale appartient au Directeur Général de l'Inspection archéologique indienne (Archaeological Survey).

Article 3, paragraphes 1 et 2

Nous pouvons les accepter.

Article 3, paragraphe 3

Le délai pour intenter une action en restitution devrait être d'au moins trente ans. Voir le cas de Sivapuram (perdu en 1956 et retrouvé à Los Angeles aux Etats-Unis en 1986) et Pathur Nataraja, District de Tanjavur (Tamil Nadu) (perdu en 1976 et retrouvé au Royaume-Uni le 9 août 1991).

Les termes "ou aurait dû raisonnablement connaître" devraient être supprimés car il sont ambigus en particulier pour les biens volés, car l'Inde est un pays très vaste (c'est un sous-continent) avec différents types de biens situés dans différentes zones géographiques et dans différents contextes culturels dûs à sa longue histoire de plus de cinq mille ans. Il est très souvent impossible de connaître l'identité des personnes qui volent et mettent de tels biens dans le commerce. Il ne faudrait aucun délai pour les demandes de restitution d'un bien appartenant à un collectionneur privé.

Article 3, paragraphe 4

Pour les collections publiques de l'Etat contractant la clause "se prescrit dans un délai de 75 ans" devrait être remplacée par un délai de 20 ans. Il faudrait une définition des termes "collection publique".

Article 4

Lors de la session du comité d'Unidroit d'experts gouvernementaux sur la protection internationale des biens culturels tenue à Rome du 6 au 10 mai 1991, l'Inde avait souhaité parler de "possesseur innocent" ou de "personne qui détient un titre de propriété sur le bien", termes utilisés à l'article 7 b) ii) de la Convention de l'Unesco de 1970. Le fait de dire que le possesseur d'un bien culturel volé ne savait pas que le bien avait été volé mais était en mesure de prouver qu'il avait exercé la diligence requise lors de l'acquisition du bien était difficile à comprendre. Lorsqu'un tel point s'est posé, des telles expressions ambiguës n'ont pas été acceptées. En effet, si une image de Nataraja est offerte à la vente à une personne privée prête à payer un prix élevé, celle-ci connaît certainement son origine, la période ainsi que son importance esthétique, artistique et culturelle. Le devoir premier de l'acquéreur est de vérifier si un certificat du pays d'origine, certificat de validité ou un autre document comme un permis d'exportation accompagnent ou non le bien. En fait, une personne devrait s'assurer, avant d'entrer en possession d'un objet d'art et avant son achat, que le bien n'est pas volé. D'un autre côté, si une personne acquiert le bien culturellement important sans procéder à des vérifications, l'appeler "possesseur innocent" ou dire qu'il "ne savait pas" n'est qu'un "camouflage" et cela équivaut à acquérir le

patrimoine d'autres nations à travers des voies clandestines. De façon analogue, l'expression "titre de propriété valable sur les biens" est également une fausse appellation parce qu'il faut définir ce que l'on entend par "titre de propriété valable sur les biens".

Etant anonyme lors de l'acquisition, le possesseur ne se donnera pas la peine de s'assurer que le bien n'a pas été volé ou qu'il existe un permis d'exportation puisque le possesseur est sûr d'obtenir une indemnité en vertu de cette disposition. Par conséquent, dans la situation actuelle le possesseur n'a rien à perdre ni à prouver si on le trouve en possession d'un bien appartenant à un autre pays. Il est inutile de souligner que la seule production d'une facture ne suffit pas à prouver la propriété. Etant signataire de la Convention de l'Unesco de 1970, l'Inde doit verser une indemnité si l'article 7 b) ii) s'applique au possesseur innocent au moment où il demande la restitution d'un bien culturel. Il n'existe pas de justification morale au fait d'obliger un Etat, qui a été victime de l'exportation illicite, de verser une indemnité pour obtenir la restitution de son propre bien.

Article 5, Variante I

Paragraphe 1

Les termes "en violation de son droit" peuvent être remplacés par "illicitement exportés" afin que l'on puisse intenter une action plus spécifique dans les cas où malgré les lois et les règles précises en vigueur - les agences de contrôle étant plus d'une (Douanes aériennes et maritimes, Police) - il est difficile dans un pays comme l'Inde qui a des côtes très longues, de contrôler et de limiter la sortie des biens. On ne pourrait arriver à un mécanisme à toute épreuve. Lorsque les cas sont présentés devant les tribunaux ou toutes autres autorités compétentes de l'Etat, le paragraphe 2 ne devrait pas être remis en question du fait de l'absence d'information de fait ou de droit.

Paragrapnes 3 et 4

Nous ne pouvons les accepter et ils devraient être biffés. Lorsque l'exportation illicite du bien est établie, l'Etat sur le territoire duquel le bien a été trouvé devrait rendre le bien à l'Etat demandeur à qui il appartiendra de prendre les mesures nécessaires pour conserver le bien et le replacer dans son contexte historique et à sa place originale.

Article 6

Alinéa a)

Il pourrait être supprimé car il équivaut à refuser un droit à l'Etat demandeur même après que sa propriété ait été établie.

Alinéa c)

Pour les biens revêtant une grande importance culturelle et qui sont partie intégrante d'un monument de grande importance artistique, et même s'ils ont été exportés licitement et pris par un Gouvernement au pouvoir, il faudrait une législation ou une Convention qui prévoit le retour de tels biens importants dans l'Etat concerné afin que son importance sur le plan historique, -artistique, architectural et contextuel soit préservée pour l'humanité. L'accent est mis sur les sculptures bouddhistes et les gravures architecturales de Amaravati Maha Chaitya (A.P.), actuellement au British Museum et au Musée Guimet, qui avaient été exportées à la suite de fouilles organisées par les Anglais selon la règle britannique. Ces reliques ne donnent pas une image complète de grand monument bouddhiste (Maha Chaitya) qui a été découvert par la suite à Amaravati. A l'emplacement de cette Stupa, tout n'est maintenant que désolation, le site est privé de ses sculptures. Même des parties aussi importantes comme des gravures ornementales ou des barres transversales, qui se trouvent au British Museum, sont incomplètes et font partie des éléments qui se trouvent dans des musées en Inde ou sur le site. Il serait souhaitable d'obtenir le retour de ces parties à leur place originale pour reconstituer le monument d'importance mondiale.

Article 7, paragraphe 2

L'on peut envisager une indemnité équitable si le possesseur produit des documents concernant la validité, le prix d'achat, l'acquisition ou des détails relatifs au bien, et s'il restitue le bien sans dommage.

L'on peut incidemment indiquer que l'Inde fait face à des problèmes importants d'exportations illicites d'antiquités et de trésors artistiques mobiliers. Le pourcentage de vol de biens culturels a atteint des proportions alarmantes et l'on ne connaît qu'un faible pourcentage de biens récupérés (environ 12% selon l'Interpol, peut-être moins pour notre pays). Bien que l'on soit d'accord pour dire que l'on ne peut, en principe, revenir sur des cas d'exportation illicite survenus par le passé et que le pays d'origine ne peut demander le retour de tels biens, il faudrait faire des efforts pour obtenir le retour de biens culturels extrêmement rares et irremplaçables dans le pays d'origine. Plusieurs catalogues publiés ces dernières années par les Etats-Unis ont montré combien d'antiquités et de trésors artistiques inestimables provenant de divers pays en développement comme l'Inde, le Cambodge, la Thaïlande, le Tibet, le Myanmar, le Népal, le Pakistan, Sri Lanka, l'Indonésie et Java sont aujourd'hui aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Un examen attentif des catalogues montre une collection de terres cuites de très grande importance provenant non seulement de l'Inde mais aussi des pays limitrophes comme le Tibet, la Thaïlande, le Myanmar, le

Pakistan, Sri Lanka, l'Indonésie et Java. Presque 34 objets exposés proviennent de l'Inde seule et font partie des collections de Paul F. Walter et de Marilyn Walter du Los Angeles Country Museum, dont la propriété et le mode d'acquisition ne sont pas précisés.

Dans le catalogue d'une autre exposition, nous avons eu connaissance pour la première fois d'environ 205 objets qui figuraient en tant que collections dudit musée rassemblées au cours des années 1904, 1913 et 1930 (Amy G. Poster, From Indian Earth, 4200 years of Terracotta Art, the Brooklyn Museum, 17 janv. - 14 avril 1986). Dans la plupart des cas, ils sont présentés comme étant des collections de M. Samuel Eilenberg, des cadeaux du Dr. Bertram Schaffner ou anonymes, et ainsi de suite. Ce qui déconcerte les spécialistes indiens, c'est que l'on trouve également des objets très importants comme des plaques en terre cuite représentant Rama-Lakshmana provenant de la période U.P. Gupta du Vème siècle (n°1, page de couverture); un Mahavishnu debout (p. 152, n°20); des tuiles sculptées en terre cuite de Harwan (Kashmir) n°63-65. Il en existe plusieurs autres de Mohenzodaro et Charsada du Pakistan voisin.

Dans un autre catalogue intéressant - "The Lotus Transcendent Indian and South East Asian Art from the Samuel Eilenberg Collection (New York, 1991) - l'on a noté environ 40 objets, outre des biens très précieux du Népal, du Bangladesh, du Pakistan, de Sri Lanka, de la Thaïlande, de l'Indonésie et de Java voisins. L'on compte parmi ces biens les n° 2 à 9, bagues de pierre de la période Mauryan, n°1 une charrue en bronze avec femme de Kausambi (Harappan tardif 2000-1700 A.C); n°10, Linga à une face, provenant du M.P. (Vème siècle); n°47, Indra debout, grès de Mathura ou Ahichchatra, 2ème siècle; et n°68, bronze Bahubali Chalukyan (VIème siècle). Le dernier est le plus ancien Bahubali découvert à ce jour en Inde.

Ceci montre combien les musées sont exposés au vol et comment ces vols sont commis dans le but de sortir les antiquités d'Inde pour les vendre dans un pays étranger. Ce n'est en aucune façon une chose nouvelle, bien que ces dernières décennies l'on ait assisté à une explosion du commerce international des oeuvres d'art et des antiquités. Indépendamment du flot incontrôlé de biens culturels en dehors du pays dû au patronage direct des pays industrialisés, la menace de l'exportation illicite existe. Le marché européen s'est avéré plus important que le marché américain.

Article 9

Il convient d'examiner la Variante II.

Article 10

Les termes "en violation de son droit" devraient être supprimés. Il se peut qu'il n'y ait pas de législation adaptée à cet égard dans un pays aussi vaste que l'Inde où les Etats princiers étaient indépendants et avaient fait serment d'allégeance à l'Empire britannique avant et quelques années après l'indépendance. Aucune restriction d'exportation précise n'était applicable et plusieurs objets tels des insignes royaux, des héritages dynastiques, des pierres précieuses ou des bijoux de l'Etat ou encore des muhars d'or du Moyen Age ont été soit sortis clandestinement, soit volés du pays, alors qu'il s'agit sans aucun doute de biens culturels précieux de l'Etat.

Article 11

Il conviendrait de supprimer le paragraphe b) et de maintenir les paragraphes a) et c).

Article 12

Il faudrait le garder.

Article 13

Il faudrait le garder.